

ABONNEMENT.

saumur: En an. 30 fr. Six mois 16 Tros mois 9

Poste:

En an. 35 fr. Six mois 18 Tros mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 40 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

8 Février 1883.

BULLETIN

Une dépêche du Temps annonce que la Conférence de Londres s'est ajournée sous prétexte que le comte Münster, ambassadeur d'Allemagne, est malade, mais, en réalité, pour attendre le conseiller technique allemand.

Notre ambassadeur, M. Tissot, est aussi malade; mais ce n'est pas à cause de lui qu'on a retardé la Conférence de quatre jours. Nos représentants ne comptent guère à l'étranger; — et il ne peut en être autrement.

C'est au moment où se discutent en Europe les plus graves questions, que notre gouvernement n'a pas de ministre des affaires étrangères. Et non-seulement il ne trouve pas de titulaire pour ce poste, mais il en confie la gestion à un ministre qui est malade et ne peut s'en occuper.

M. Fallières est atteint d'une courbature, d'autres disent d'un trouble cérébral; il n'a donc pas mis les pieds au quai d'Orsay et ne peut pas plus gérer notre diplomatie que son département de l'intérieur. Quelles instructions peut-il bien donner à notre représentant à la Conférence? Et ce représentant, qui représente-t-il en réalité? On n'en sait rien.

Nous n'avons pas, il est vrai, d'intérêts majeurs dans cette question du Danube qui regarde plutôt le commerce allemand et autrichien et les Etats riverains. Mais enfin, tous les Etats d'Europe se réunissent en Conférence; la France doit s'y trouver comme les autres; mais, à la différence des autres, elle n'a pas de ministre des affaires étrangères, pour diriger sa politique.

Demain il sera question de l'Égypte, puisque les puissances, en majorité, ont déjà répondu à la circulaire de lord Granville.

Donnerons-nous au monde ce spectacle étrange d'une diplomatie en vacances pendant que se règlent sans nous et contre nous les affaires les plus importantes?

M. Duclerc, dans sa déclaration devant les Chambres, rendant compte de notre échec en Égypte, disait que la France « reprenait sa liberté d'action! »

Cette liberté d'action consiste donc à ne rien faire et surtout à ne plus avoir de ministre. C'est évidemment un moyen de ne point faire de sottises; mais c'est aussi le moyen de tout laisser faire contre nous.

Le comte Duchâtel, notre ambassadeur à Vienne, a sans doute le sentiment de la situation actuelle, car il a donné sa démission, ne voulant plus représenter un gouvernement qui n'existe pas. Comment le remplacer, si on ne peut pas même remplacer M. Duclerc?

Ce que nous disons du portefeuille des affaires étrangères, nous pouvons le dire aussi du portefeuille de la marine, pour lequel on ne trouve personne. Il n'y a plus d'officier supérieur de notre marine qui veuille compromettre son nom à côté des Thibaudin, des Duvaux, des Devès, des Fallières. Il faudra prendre un médecin ou un avocat pour ce département. Heureusement qu'il n'en manque pas dans la Chambre.

Malgré les ambitions démesurées que la République a mises en jeu, le personnel gouvernemental se fait rare. Chacun sent que le gouvernement devient grotesque. Tout ce qui a quelque bon sens ou quelque pudeur s'éloigne.

Chronique générale.

La gauche républicaine du Sénat s'est réunie hier pour s'occuper de la loi relative à la situation des membres des familles qui ont régné en France.

M. Faye a présenté un contre-projet basé sur le rejet de l'article 1^{er} et l'adoption de l'article 2 modifié en ce sens qu'une résolu-

tion simultanée des deux Chambres serait nécessaire pour effectuer l'expulsion.

Avant de l'examiner, le groupe a voulu décider la question de savoir si, contrairement aux intentions de la commission élue, on demanderait au Sénat de passer à la discussion des articles.

A l'unanimité des présents moins une voix, le groupe a décidé de demander la discussion des articles.

Le bruit court, dans les couloirs du Sénat, dit le Français, que l'état de la santé de M. Fallières s'est aggravé, on va même jusqu'à dire que M. Fallières aurait été frappé d'une attaque de paralysie.

Dans la matinée, le président du conseil avait reçu le ministre de la justice.

Mais cette conférence a été très-courte et inutile, car M. Fallières a été pris d'un évanouissement subit au bout de quelques instants.

M. Devès s'est retiré très-inquiet, quoique son collègue eût repris ses sens avant son départ.

Dans les cercles parlementaires du Sénat, on ne doute pas que le projet ne soit rejeté purement et simplement.

On a lieu de croire que le rapport de la commission conclura ainsi: Le Sénat s'oppose à toute mesure d'exception, mais il est disposé à voter une loi générale contre tous les conspirateurs, y compris les prétendants.

On lit dans le National:

« Nous sommes en mesure d'affirmer que, quel que soit le vote du Sénat, dans la loi Fabre, M. le général Thibaudin, ministre de la guerre, proposera à la signature du Président de la République un décret mettant en disponibilité, par retrait d'emploi, les princes d'Orléans appartenant à l'armée. »

On lit dans la Justice:

« Le bruit court que des changements

nombreux et importants vont être opérés parmi les généraux et les colonels de la garnison de Paris. Nous souhaitons vivement que ce bruit se confirme.

» A la porte tous les officiers. »

Chambre des députés. — L'ordre du jour porte bien pour aujourd'hui jeudi la discussion de la loi municipale; mais le ministre de l'intérieur, par suite de sa maladie, ne pouvant prendre part à la discussion de cette importante loi, il est probable que le rapporteur, M. de Marcère, demandera, au nom de la commission, l'ajournement du débat jusqu'au rétablissement du président du conseil.

Départ des ambassadeurs. — Aux démissions du comte Duchâtel, de MM. de Montebello et de Noailles, il faut ajouter, d'après un télégramme adressé à la France, la démission de M. Decrais, ambassadeur à Rome.

Les princes d'Orléans ayant appris que le duc d'Audiffret-Pasquier se proposait de prononcer un discours au Sénat contre le projet de proscription, l'un d'eux a fait prier l'orateur « d'être extrêmement modéré et surtout de se méfier du coup de fouet des interruptions ».

On sait que l'honorable sénateur a la réputation très-vive.

La phrase que nous venons de citer textuellement est du duc d'Aumale.

Nous pouvons affirmer, d'autre part, que le duc de Broglie n'interviendra pas dans la discussion.

Le National ne cache pas le dégoût que lui inspirent en ce moment les républicains:

« La majorité, dit-il, égarée par des déclamateurs, a tellement perdu toute notion de justice qu'il faut un grand courage pour lui rappeler simplement que tous les citoyens

37 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DETTE DES ROBERT

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Deuxième Partie.

X — (Suite)

Mais, tandis que l'avenir semblait ainsi rempli de joyeuses promesses, un rumeur se fit entendre, une nouvelle franchit l'espace, la France poussa un gémissement et les pas des soldats prussiens résonnèrent sur ses frontières. Bientôt les défaites succédèrent aux défaites, et l'appel que jeta la patrie retentit jusqu'au fond des hameaux. La marquise et son fils se rendirent à Vendôme.

— Antonin a voulu s'engager, dit M^{me} de Val-Chaumont quand ils revinrent peu de jours après. Je n'ai pas essayé de le retenir. Son sang, son nom, son devoir l'appellent sous les drapeaux. Je ne puis que l'approuver, le bénir et attendre. Portez-lui cette valise, Jean-Louis. Elle renferme son vêtement militaire.

— J'en étais sûr, répondit Plomereuc. Tel père, tel fils. Mais croyez-vous, madame, qu'il parte tout seul comme cela? Voilà son vêtement, dites-vous? Eh bien, où est le mien?

— Ici, dit la marquise en montrant un paquet posé près de la valise.

— A la bonne heure! s'écria Plomereuc en serrant vigoureusement la main de M^{me} de Val-Chaumont.

Au soir du combat de Palay, quand l'ombre descendait déjà sur le champ de bataille, les chars d'ambulance erraient çà et là, recueillant les blessés et enlevant les morts. Des infirmiers, des Frères, des soldats soulevaient les corps étendus sur le sol, cherchant à ranimer le souffle de vie qu'ils pouvaient conserver encore ou fermant pieusement les yeux qui ne devaient plus se rouvrir. Tout à coup, un officier aperçut deux hommes tombés l'un sur l'autre dans un flot de sang. Ils portaient le vêtement de la légion de Charette. Un de ces hommes était étendu sur le dos, on pouvait distinguer son visage.

— Ah! dit l'officier, voici une mort bien triste. Le jeune marquis de Val-Chaumont! Un si brave soldat! et un fils unique!

— Le marquis de Val-Chaumont n'est plus! répondit un Frère. C'est bien lui, je le reconnais. Ne demandez pas alors qui est mort sur sa poitrine, cherchant à lui faire un rempart.

Il s'agenouilla, et, soulevant le cadavre qui était

couché sur celui du jeune homme, il découvrit le visage de Plomereuc.

Deux races d'hommes héroïques venaient de s'éteindre.

La marquise survit à tous ses devoirs. Seule, désormais, elle apparaît comme une personnification vivante de la douleur, de la résignation, des immortelles espérances. Elle dit comme autrefois le Roi-Propète:

— Ceux que j'aime ne viendront plus à moi, c'est moi qui me rends vers eux.

Chaque soir, les derniers rayons du jour la trouvent agenouillée dans l'humble cimetière. Mais le nom du colonel n'est plus le seul qui se lise sur le marbre. Deux autres y sont gravés. Le nom des Plomereuc se mêle à celui des comtes de Robert sur leur tombeau comme dans les dernières pages de leur histoire. La fraternité du sépulcre consacre cette amitié née un demi-siècle plus tôt sur les flots de l'Océan. Ceux qui sont morts dans un embrasement suprême se lèveront ensemble au jour du jugement, la main dans la main, pour aller dire à leurs pères que, de leur sang, ni l'un ni l'autre n'ont dégénéré.

Puisse, en attendant, leur mémoire rappeler une de ces vérités que hait la Révolution et contre lesquelles elle cherche à exciter la colère et l'envie. La Providence dispose diversement des rangs et

des fortunes, non pour diviser les hommes entre eux, mais, au contraire, pour faire de ces différences de nouveaux sujets de rapprochement et d'union. Les grands et les petits ont besoin les uns des autres, et, parce que cette nécessité s'impose à toutes les sociétés, même à celles qui s'ébauchent, il y aura toujours des grands et des petits. C'est un orgueil sans pitié qui a créé la théorie contraire dont le premier effet est de mettre en fuite le respect et la charité, ces deux gardiens des intérêts de tous. Quand leur voix se fait encore entendre et, tout à coup, amène à se rapprocher ceux qui croyaient devoir se tenir à distance, des étonnements se produisent et l'on apprend combien sont menteuses ces langues qui cherchent à persuader aux uns qu'ils sont les ennemis nés des autres. Les ennemis véritables, implacables, ce sont les passions. Quand, sous l'influence de la foi, elles s'écartent, on voit aussitôt renaître l'union, l'estime, la tendresse puisées aux sources bénies des mêmes vertus et des mêmes dévouements.

Il en est ainsi: la main du Sauveur guérit toujours les plaies de l'humanité. Lorsque la terre s'ébranle, elle renverse et détruit: mais un rayon du ciel fait germer des fleurs et des fruits, même sur des ruines.

MARTHE LACHÈSE.

FIN.

sont égaux devant la loi. Nous devons donc rendre un hommage sincère aux députés qui, comme M. Andrieux, d'une part, comme MM. Anatole de la Forge, Ernest Lefèvre, Henri Maret, Charles Boyssot, de Lannan, de Heredia, Alfred Giard et Gatineau, d'autre part, ont protesté contre une loi d'exception dont le seul effet sera de grandir ceux qu'elle voudrait annihiler. Le discours de M. Andrieux est charmant. La déclaration de M. Anatole de la Forge est parfaite comme pensée et comme forme. Mais ni l'esprit ni la raison n'ont pris sur cette Chambre, qui, dans son parti pris d'iniquité jacobine, n'écoute rien et n'apprécie rien. On perd son temps à jeter des perles devant ces aigles de trous de province et ces rapaces de clubs rouges.

M. Andrieux a fait parfaitement ressortir le danger que présente la mise hors la loi commune de telle ou telle catégorie d'individus, sous prétexte qu'ils ne sont pas des citoyens.

On dit cela des Princes aujourd'hui.

On dira demain :

- Les catholiques ne sont pas des citoyens ;
- Les patrons ne sont pas des citoyens ;
- Les rentiers ne sont pas des citoyens ;
- Les financiers ne sont pas des citoyens ;
- Les députés réactionnaires ne sont pas des citoyens ;
- Les électeurs réactionnaires ne sont pas des citoyens.

Et alors, comme on ne pourra pas exiler la moitié de la France, on cherchera à terroriser les suspects.

C'est ce qui s'est toujours vu dans notre histoire. Ajoutons qu'après les périodes d'imbécillité et de sang, on a vu toujours aussi des périodes de réaction. »

LE COMTE DUCHÂTEL.

Après M. Jean Casimir-Périer, M. Duchâtel.

M. Charles-Jacques-Marie-Tanneguy, comte Duchâtel, ambassadeur de France à Vienne, a donné sa démission, à la suite du vote d'expulsion des Princes.

Il est né à Paris en 1838. Son père était ministre du roi Louis-Philippe.

Elu député de l'Assemblée nationale, le 8 février 1874, par la Charente-Inférieure, il prit place au centre gauche, où il vota l'abrogation des lois d'exil et la validation du prince de Joinville et du duc d'Aumale.

En dehors de ses devoirs personnels envers les princes d'Orléans, M. Duchâtel a toujours émis des votes républicains : il a voté pour M. Thiers, le 24 Mai ; il s'est montré hostile à la campagne monarchique de 1873, il a voté la Constitution de 1875 ; il a voté contre la loi sur l'enseignement supérieur.

Il n'a pas été réélu aux élections du 40 février 1876. Aussi, à la fin de cette année-là, fut-il nommé ministre plénipotentiaire à Copenhague, puis à Bruxelles, d'où il a été appelé à l'ambassade de Vienne.

M. Duchâtel a épousé une fille du duc d'Harcourt, il est beau-frère du duc de la Trémoille.

Le comte Duchâtel est un des plus riches propriétaires de France. Il a plusieurs centaines de mille livres de rentes. Il menait, à Vienne, un train princier.

Ce n'est pas un diplomate *di primo cartello* — encore sera-t-il difficile de le remplacer, parce que l'étoffe à diplomate va s'amincissant ; — mais la République ne trouvera personne qui puisse représenter aussi magnifiquement la France à la cour austro-hongroise.

On voit que la République n'a pas intérêt à expulser les Princes, puisque les serveurs qui jettent sur elle le plus d'éclat sont obligés de rentrer dans la vie privée, pour ne pas rompre avec leurs relations mondaines, en restant associés à un régime proscripteur.

Le dernier nom qui figure sur la liste alphabétique des proscripteurs de la Chambre est celui du gendre de M. Jules Grévy, Président de la République.

M. Wilson était, en 1879, partisan de l'abrogation des lois d'exil qui pesaient sur les princes d'Orléans ; il a demandé alors l'abrogation de ces lois par son vote.

Le service des cultes, au ministère de l'intérieur, a reçu des instructions toutes particulières pour la surveillance des lettres épi-copales et des prédications de carême.

La Monarchie constitutionnelle annonce que le Président de la République vient d'acquiescer à Passy des terrains où l'on va construire des maisons de rapport.

Le jury a acquitté hier les deux journaux de Toulouse poursuivis devant la cour d'assises de la Haute-Garonne pour avoir accusé M. Carolis, adjoint au maire de Toulouse, d'avoir nourri ses chiens avec du pain délivré par le Bureau de bienfaisance et payé la couturière de sa femme avec des bons de pain.

On écrit de Milhau (Aveyron) au *Messenger* de Montpellier :

« Sur la proposition de M. Mourgues, inspecteur primaire de l'arrondissement de Rodez, M. le préfet de l'Aveyron a fait révoquer de ses fonctions le frère Gailhac, instituteur public à Mayran, pour avoir critiqué, dans un écrit destiné à être lu dans une conférence pédagogique, la loi du 28 mars sur l'enseignement primaire.

« C'est samedi dernier qu'a été notifié au frère Gailhac le décret de sa révocation. Dimanche soir, M. le maire de Belcastel, dont Mayran est une des sections, vint signifier au frère Gailhac de quitter l'école, lui annonçant qu'ils seraient remplacés le lendemain, lui et son collègue, par deux instituteurs laïques. Sur la réclamation que lui adressa le titulaire de l'école, M. le maire voulut bien consentir à lui accorder un délai de huit jours pour déménager.

« Mais le lendemain lundi M. Mourgues, inspecteur primaire, se présenta à son tour, escorté de ses deux acolytes, les nouveaux instituteurs laïques. Les portes de l'école se trouvaient fermées parce que le frère Gailhac, profitant du sursis accordé par le maire, s'était absenté.

« Toute la population fut bientôt sur pied, mais elle demeura calme. Les enfants vinrent aussi et, se glissant par un soubre-pail, ils pénétrèrent dans les salles de classe et emportèrent leurs livres.

« Les pauvres maîtres laïques et M. Mourgues, qui est en train de se faire une légende, étaient tout penauds et contristés. « Restez, mes enfants, disait un des nouveaux venus, restez, nous vous ferons le catéchisme tant que vous voudrez. »

« Mais tu n'en sais pas le premier mot, lui riposta un gamin, et tu veux nous l'apprendre ! Non, non, jamais ! Nous ne voulons que les Frères ! » Et tous les enfants de crier : « Nous voulons les Frères ! » au grand désappointement des nouveaux pédagogues laïques. Depuis ce jour, les instituteurs de Mayran se croisent les bras, n'ayant pas encore vu venir un seul élève.

« Ces jours derniers, une députation, composée de soixante pères de famille, déléguée par l'unanimité des pères et des mères de Mayran, s'est présentée à la préfecture de l'Aveyron et a déposé une protestation des plus énergiques. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 février.

Les haussiers, après avoir soutenu le mouvement, se sont trouvés dans la nécessité d'abandonner une bonne partie du terrain conquis. Aussi le 3 0/0 ancien a-t-il rétrogradé à 79.15 ; l'amortissable est revenu à 79.75, tandis que le 5 0/0, des environs de 115, était retombé à 114.45.

La Banque de France s'est avancée à 5,210. Quelques bons achats ont attiré l'attention sur le Crédit Foncier qui sans discussion a oscillé dès lors autour du cours de 1,250.

Les obligations foncières nouvelles ont été l'objet d'actifs achats et la hausse a atteint 10 fr., c'est du plus heureux augure pour l'avenir.

Les Magasins d'Algérie se sont cotés aux environs de 480 fr.

Le Lyonnais, bien qu'ayant peu d'affaires, a vu des demandes à 557.50.

Le Mobilier Français, bien qu'offert à 320, trouve des acheteurs nombreux à ce prix.

Les efforts faits en vue du relèvement du Crédit Général Français semblent nuls, car les prix restent faibles.

Le Suez est hésitant à 2,170.

L'action du Gaz, très-offerte, fait 1,485.

Lyon, 1,500 ; Midi, 1,040 ; Nord, 1,760.

Nous commencerons demain la publication, en feuilleton, de

La Fille du Docteur

Par ÉDOUARD DIDIER.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous recevons la lettre suivante :

« Saumur, 8 février 1883.

« Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois,

« Le *Courrier de Saumur* a publié, dans son numéro d'hier, une lettre portant ma signature, adressée à M. Grellet, relative au nom *Frou-Frou* qu'il a donné à son bateau, et M. Grellet l'a fait suivre d'une réponse qu'il m'a envoyée.

« Pour éclairer le public sur la moralité de cette action, je vous prierais de publier la lettre que j'avais adressée dès hier soir à M. Grellet :

Saumur, 7 février 1883.

Monsieur Ed. Grellet, Saumur.

Votre lettre du 6 courant est pour moi une énigme.

Je ne vous ai point écrit ou fait écrire ce même jour 6 février, et je vous mets au défi de me représenter ou de me faire représenter cette lettre.

Veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments bien distingués.

GUÉRIN.

« La lettre reçue par M. Grellet émane donc d'un faussaire qu'il ne serait pas difficile de découvrir. Ce faussaire est de plus un ignorant : il devrait savoir que le représentant des auteurs dramatiques à Saumur est, non pas moi, mais M. Pineau.

« Agréer, etc.

« GUÉRIN. »

Ceci nous semble fort être une lâcheté et une maladresse à l'occasion du procès que la Société des auteurs lyriques a engagé et perdu dernièrement à Saumur. Mais celui qui appose le nom d'un particulier, même pour une mauvaise farce rendue publique, pourrait bien s'en servir dans une circonstance plus grave. Il est à craindre pour le coupable qu'il ne s'ouvre une enquête.

Les jeunes gens sont invités à se réunir à la Mairie de Saumur, demain vendredi 9 février, à 8 heures du soir, pour s'occuper de l'organisation d'une cavalcade et nommer une commission, s'il y a lieu.

Nous avons eu trois journées d'une température printanière, et comme si le besoin de la pluie se faisait déjà sentir, il est tombé de l'eau dès l'avant-dernière nuit, et ce matin encore, avant le jour, il a plu abondamment. Aujourd'hui le temps est doux, mais le vent est au sud-ouest, le ciel est parfois chargé de nuages, et tout fait espérer que nous allons retrouver le temps des semaines et des mois précédents, c'est-à-dire de la pluie.

THÉÂTRE DE SAUMUR. — La représentation de lundi prochain se composera, croyons-nous, du ravissant opéra d'Auber, *les Diamants de la Couronne*, avec M^{lle} Seveste dans le rôle de Catarina.

CE QUE CÔUTE UN LYCÉE DE FILLES.

Voici, d'après la *Revue d'enseignement secondaire des filles*, d'intéressants détails sur l'installation matérielle du lycée de Montpellier et sur ce qu'il coûtera à la ville et à l'Etat. Nous y trouvons la liste des fonctionnaires et professeurs des deux sexes ainsi que du traitement affecté à chacun.

Pour un établissement qui n'a que 200 élèves, dont seulement 80 sont pensionnaires, dont un grand nombre avec des bourses, il n'y a pas moins de trente professeurs, fonctionnaires et surveillants, dont les traitements montent à la somme annuelle de 50,000 fr. Quant à l'installation du lycée, qui, au dire de la *Revue*, a déjà coûté un million, il est probable qu'il en faudra encore un autre pour achever les plans en voie d'exécution. C'est ainsi que l'Etat et les villes se ruinent et que tous les budgets sont en déficit.

Qu'on calcule ce qu'il faudra pour élever et entretenir dans tous les départements des lycées de filles à l'instar de celui de Montpellier, qui fait la joie et l'orgueil de la *Revue de l'enseignement secondaire des filles*, de M^m. Ferry et consorts !

ANGERS.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« Nous apprenons la mort de M. le comte

Milte de la Frégeollière, décédé subitement mardi, sans que rien ait pu faire prévoir une fin si soudaine. M. de la Frégeollière était, sans doute, malade depuis assez longtemps déjà ; mais la veille encore, lundi, il avait pu faire une longue promenade sur les boulevards et s'entretenir avec les amis qu'il rencontrait.

« Nous nous bornons pour aujourd'hui à ces quelques mots, nous réservant de revenir sur la part brillante que M. de la Frégeollière a prise à la Défense nationale, en qualité de commandant du bataillon des Mobilisés de Saumur, lors de la guerre de 1870-1871, et qui lui valut d'être décoré de la Légion-d'Honneur. »

LES ASSASSINATS DE COURCELLES.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Le département d'Indre-et-Loire est en train d'acquiescer une triste célébrité. Les assassinats s'y succèdent rapidement et y portent la terreur.

« Cela doit donner à réfléchir aux partisans de l'abolition de la peine de mort, seul châtiment qui puisse effrayer et retenir les meurtriers.

« Hier matin, deux vieillards, l'homme et la femme, ont été trouvés morts, dans leur demeure, à Courcelles, canton de Château-la-Vallière.

« Leur mort a été le résultat d'un crime. « On manque encore de détails sur cet affreux événement, ce qui s'explique par l'éloignement de la contrée où il a eu lieu et par la lenteur des moyens de communication.

« Ce que l'on sait de positif, c'est que l'assassin est encore inconnu.

« On a vu passer dans le pays un homme sur lequel se porteraient les soupçons. La justice est à sa recherche.

« Ce matin, M. le procureur de la République et M. le juge d'instruction se sont transportés sur les lieux.

« Espérons que l'on parviendra à découvrir l'assassin. »

LES TZIGANES A CHATEAUGONTIER.

Judi soir, une bande de tziganes est arrivée à Châteaugontier et a élu domicile sur le Champ-de-Foire, sous quatre tentes qui ont un cachet particulier d'originalité, sinon de propreté.

Vendredi matin, la présence de ces bohémien était déjà signalée par quelques difficultés de la police. Deux d'entre eux, qui avaient insulté le commissaire de police, ont été arrêtés, et ordre a été donné à cette tribu, — intéressante au point de vue artistique, — de quitter immédiatement la ville.

Il est certain que, dans les campagnes, ces vagabonds se livrent à de véritables réquisitions, dont ils augmentent l'importance dès qu'ils se sentent en force et qu'ils ne redoutent pas de résistance.

On nous annonce qu'à Saint-Laurent-des-Mortiers, une bande de ces bohémien pénétrait dans les maisons en véritables pillards, et elle n'a quitté cette commune qu'en voyant apparaître les gendarmes.

Le chef de la troupe, qui est arrivé à Châteaugontier jeudi soir, porte le nom de Miklows, est âgé de 32 ans et se dit sujet ottoman.

La race paraît bien être celle des tziganes : teint basané, grands cheveux noirs, type généralement beau ; mais quelle saleté ! C'est repoussant et peu rassurant pour la santé publique.

CONCOURS HIPPIQUE DE NANTES.

Comme les années précédentes, à pareille époque, les travaux du Concours sont commencés.

La Société Hippique Française fait établir sur le cours Saint-Pierre des écuries pour 150 à 200 chevaux et de nombreuses tribunes destinées aux souscripteurs et au public payant à l'entrée de ce Concours qui s'ouvrira le 4 mars, pour se terminer le 11.

Le programme des prix, encore augmenté cette année, contient 250 prix pour la somme de 48,662 fr.

Ce programme se compose de prix de classe, d'attelage et de selle, de poulains hongres et pouliches de trois ans sans dressage, de trotteurs et de chevaux sautant les obstacles, et de prix internationaux pour chevaux et voitures de maîtres.

De nombreux engagements sont annoncés et tout fait espérer un concours encore

plus brillant que les années précédentes, ce qui peut paraître pourtant impossible.

UNE TEMPÊTE. — On nous annonce d'Amérique qu'un certain professeur Wiggins prédit pour le mois de mars prochain une tempête effroyable sur l'Atlantique. Cette prédiction n'émane aucunement du bureau météorologique du *New-York Herald* qui, pas plus qu'aucun autre bureau sérieux, ne prétend pouvoir annoncer les choses de si loin. M. Wiggins paraît convaincu de ce qu'il dit : « J'aimerais, dit-il, être aussi certain du paradis que je le suis de l'approche de la tempête ». Cette tempête régnera du 9 au 11 mars 1883. Lorsqu'on lui demande quelles données il possède pour étayer sa prédiction, il déclare qu'il est inutile de les faire connaître; on ne les prendrait pas au sérieux, et les astronomes n'en tiennent pas compte.

Le professeur Wiggins cite un certain nombre de tempêtes prédites par lui, venues au jour dit, entre autres celle du 25 juin 1884. Les journaux furent unanimes à reconnaître la justesse de sa prédiction. M. Wiggins prédit que les tempêtes seront nombreuses jusqu'en avril: il y en aura une très-forte le 9 février; et, à ce propos, il a écrit au marquis de Lorne pour l'avertir, et empêcher que la princesse Louise ne se trouve en mer à cette date: elle doit, en effet, voyager à cette époque. La tempête de mars se manifestera dans l'Océan Indien et surtout dans le golfe du Mexique.

Nous rapportions l'autre jour un joli mot de notre compatriote M. Chevreul, l'illustre savant qui n'a plus que quelques mois à attendre avant d'être centenaire.

En voici un second :

On demandait à M. Chevreul s'il avait vu le Monde où l'on s'ennuie.

Et il répondait :

— Je n'ai pas été au théâtre depuis la mort de Talma!

Or, Talma est mort il y a près de soixante ans, en 1824.

Si, dans le tapis de votre appartement, il se montre la moindre trace d'attaques de vers, étendez sur l'endroit atteint un linge mouillé que vous ferez repasser à plusieurs reprises avec un fer chaud, absolument comme une blanchisseuse repasse son linge.

La chaleur et la vapeur d'eau traverseront le tapis et tueront les vers sans endommager votre tapis.

Faits divers.

UN LEGS. — Une vieille fille de Charolles, très-avare, et qu'on croyait dans la gêne, vient de mourir à l'hospice de Paray, en léguant à cette ville sa fortune qui dépasse 80,000 francs.

Le testament déposé depuis plusieurs années dans l'étude d'un notaire de Charol-

les fixe la destination que doivent recevoir ses legs. Elle laisse un jardin, situé dans le quartier le plus fréquenté de Paray, et 50,000 fr. environ pour y construire un théâtre. Elle laisse 25,000 fr. pour la fondation d'un hospice ou asile d'enfants malades, asile qui sera tenu par des religieuses.

★ ★

Le pétrole solide. — Des inventeurs viennent de trouver le moyen de solidifier l'huile de pétrole, par le mélange d'une autre substance également hydro-carburée. Dans cet état, le pétrole se brûle comme on brûlerait du suif, soit à l'état pâteux ou moulu comme la chandelle.

Après cette transformation, il n'y a plus à craindre d'écoulement, puisque le pétrole, au moment d'être employé, et aussi pendant qu'il se consume, reste à l'état solide, sauf une faible partie, celle qui est en ignition. Une allumette n'occasionnera pas d'inflammation.

Voici la description du procédé de fabrication :

Dans 400 kilos de pétrole brut, c'est-à-dire n'ayant subi qu'une première distillation, on mélange 25 kilos d'un suc laiteux végétal provenant de la famille des euphorbes.

Ce suc est d'abord épuré. Le pétrole et le suc sont mélangés ou chauffés par la vapeur, mais pas au-delà de cinquante degrés, en agitant le tout jusqu'à ce que la masse devienne laiteuse. Le mélange, arrivé à cet état, est distillé, puis raffiné. Après cette préparation, le produit se solidifie et peut être employé dans cet état, sous forme de bougie, pour l'éclairage. Il pourra servir également pour le chauffage.

UN ENNEMI COMMUN.

Quand on considère la quantité innombrable des maladies auxquelles notre pauvre existence est exposée, on comprend qu'on ne saurait jamais être assez prévoyant pour conserver le don si précieux de la santé. La constipation étant le principe de presque toutes les maladies chroniques, il est urgent, dès qu'on en ressent les premières atteintes, de prendre aussitôt des Pilules Suisses, qui guérissent rapidement et sûrement, et l'on prévient ainsi les maladies graves qui résultent presque toujours de la négligence qu'on a mise à soigner une première indisposition.

LA LUMIÈRE ET LES PLANTES.

L'amour de la lumière, commun à l'homme et à la plante, donne lieu, en ce qui concerne cette dernière, à des expériences très-curieuses.

Chacun sait que la tige d'une pomme de terre n'atteint guère qu'un pied de hauteur en moyenne. Mais si l'on place au-dessus de la plante, lorsqu'elle sort de la terre, une cage composée de quatre planches dressées debout, fermée hermétiquement, moins une ouverture dans le haut, pour passer deux doigts, la tige, privée de lumière, montera toujours, jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'ouverture: elle y passera et s'épa-

nouira ensuite. Dans ces conditions, la tige d'une pomme de terre peut monter à la hauteur d'un premier étage. Mais si la cage était hermétiquement fermée par le haut, la plante se résignerait à son triste sort et ne quitterait pas le sol, à moins qu'elle ne découvre quelque part un filet de lumière. L'ouverture qui donnerait passage à ce filet de lumière fût-elle étroite comme un trou d'aiguille, la tige de la plante irait s'y appliquer avec amour.

On a vu, dans des caves, des pommes de terre oubliées dans un coin opposé au soleil, développer leur tige le long du sol, grimper ensuite contre le mur et n'arrêter leur prodigieux développement qu'au moment où elles pouvaient contempler le soleil. Pauvres plantes! lorsqu'elles sont arrivées à ce résultat merveilleux, un indifférent qui passe brise leur couronne d'un coup de pied, sans réfléchir qu'il devrait s'arrêter le front courbé, le respect dans l'âme, en face de ce touchant épisode du divin poème de la nature.

J'ai connu un amateur qui faisait opérer à des plantes flexibles les évolutions les plus étonnantes, en spéculant sur leur amour pour la lumière. Il plaçait entre une tige naissante et le soleil une large feuille de carton, percée seulement d'un trou; la tige, alléchée par les rayons de l'ami soleil, se dirigeait vers ce trou et s'y engageait. Le lendemain, notre homme plaçait la plante et la feuille de carton dans un sens opposé, de sorte que le sommet de la tige, d'abord exposé au soleil, se retrouvait dans l'ombre. Mais l'homme avait soin de pratiquer dans le carton une nouvelle ouverture du côté du soleil, et la tige allait promptement s'engager dans cette nouvelle ouverture. Grâce à ce manège, souvent répété, la tige décrivait d'immenses évolutions, portant sa pointe du côté du trou où se montraient les rayons solaires. En combinant les trous pratiqués dans le carton, il faisait dessiner à la tige des lettres, des mots, des petites phrases.

Les personnes qui se plaindraient à cette expérience, aussi intéressante que poétique, peuvent préparer un carton où les trous percés à l'avance, et rebouchés avec une matière molle, forment un dessin. On débouche les trous successivement, suivant la croissance de la plante.

L'expérience peut réussir avec une seule feuille de carton. Il est préférable cependant d'employer un appareil ressemblant à deux caisses ouvertes d'un côté et dont les fonds se toucheraient, ou plutôt qui auraient un fond commun. Ce fond est le champ d'évolutions où la plante s'acharne à la poursuite de la lumière. Aussitôt qu'elle a atteint son but, on change la disposition de l'appareil: elle se retrouve la tête à l'ombre, et se remet en marche vers le point nouveau où se montre l'objet de son unique affection.

(Le Paysan.)

CURIEUSE DÉCOUVERTE.

Predictions du Temps pour 1883

SUIVIES D'UN RAPPORT

Constatant la juste réalisation des Prédications

pour 1882, par Louis Colson, à Francheville, près de Toul (Meurthe-et-Moselle).

Prix : 35 cent., franco par la poste, 45 cent.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 4 février 1883.

Versements de 173 déposants (32 nouveaux), 39,581 fr. 08 c.

Remboursements, 28,029 fr. 96 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes et de Saint-Lambert-des-Levés.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ, revue hebdomadaire, 76, rue des Saints-Pères. — Un an : 10 francs.

— Six mois : 6 francs.

Vous chantiez! j'en suis fort aise, Eh bien! dansez maintenant.

Si les enfants réfléchissent, et beaucoup n'y manquent pas, combien elle doit leur paraître cruelle cette morale de la fourmi, d'après La Fontaine. Eux, les enfants, ils ne pensent qu'à chanter, qu'à danser, qu'à jouer. Seront-ils condamnés à mourir de faim? Et puis que deviennent la miséricorde, la compassion, le pardon, enseignés par la religion? Voilà ce que doivent penser les enfants. Aussi est-ce une idée heureuse d'avoir modifié la morale de La Fontaine. C'est par une fable charmante et très-littéraire que cette modification est faite dans le *Jeune Age Illustré*, du 3 février, numéro 110. La mode des chapeaux pour jeunes demoiselles occupe une page texte et jolis dessins. Des renseignements sur le séjour de Marie-Antoinette à la Conciergerie remplissent le courrier. Jean qui rit parle de défunt le Bœuf gras. Le carnaval y figure en outre sous forme d'une pièce de vers sur un bal d'enfants costumés. Une grande figure, pour le concours de dessin, s'étend sur deux pages. Un an, 10 francs, chez Palmé, 76, rue des Saints-Pères. 15 centimes le numéro.

OPÉRATIONS DE BOURSE TERME ou COMPTE à DEMI

CINQUANTE pour CENT ASSURÉS
dans les BÉNÉFICES

CAPITAL TOUJOURS DISPONIBLE
AUCUN RISQUE DE PERTES

S'adresser à LA BOURSE, Journal de Finance,
10, Place de la Madeleine, Paris.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS
PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIERE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C^{ie}, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Epiciers. (346)

HISTOIRE D'UN FOULARD ET D'UN CACHE-NEZ

Mlle Herbelin eut un imperceptible mouvement d'épaules.

— Ça ? répondit-elle en désignant la jeune fille avec son éventail, c'est une pauvre malheureuse sans fortune et sans position; mais elle a été mon amie d'enfance, et ma mère croit devoir à nos anciennes relations un reste de souvenir, dont il n'est pas toujours facile de se débarrasser.

— Mais cette jeune fille paraît charmante, reprit Léopold, retrouvant soudain la parole devant le dédain de Marguerite.

— Oui, ses cheveux blonds et ses yeux bleus ont quelque chose d'assez poétique qui pourrait peut-être charmer un rêveur, s'il y en avait encore, reprit Mlle Herbelin; mais nous vivons à une époque où ce sont des valeurs qui n'ont plus cours, et la pauvre petite, je vous l'assure, n'a aucune espérance d'être remarquée et appréciée.

— Voulez-vous me présenter à elle, afin que je puisse lui demander un quadrille?

— Oh! rien n'est plus facile! — Et vous n'aurez pas, avec elle, à craindre l'encombrement et la concurrence, dit Marguerite en riant. — Du reste,

Georgette est habituée à cet abandon, et elle ne nous l'accompagne dans le monde que pour faire plaisir à sa mère, qui désire la voir sortir quelquefois de sa solitude.

Malgré la lenteur avec laquelle Léopold avait, depuis un instant, dirigé la marche de sa compagne, les deux jeunes gens étaient arrivés devant Mlle Herbelin et la jeune fille qui les occupait.

— Georgette, tu vas être fière et contente, s'écria Marguerite comme si elle eût parlé à une enfant, car voici M. Armistoff qui veut aussi danser avec toi; il pense que cela nous sera agréable à ma mère et à moi, et il m'a prié de te le dire.

La pauvre fille devint rouge, et son regard clair et franc se leva sur Léopold pour s'assurer s'il était de complicité dans cet acte de charité.

Les yeux du jeune homme en dirent sans doute plus que toutes les paroles qu'il aurait pu prononcer, car Georgette, dont l'intention première avait été de refuser, et d'invoquer le premier prétexte venu pour ne pas danser avec lui, étendit vivement la main pour accepter celle qui se tendait vers elle, et elle se leva spontanément en entendant les premières mesures du quadrille.

Marguerite n'eut le temps de rien remarquer. Un flot de danseurs s'était précipité vers elle, et rien autre chose ne pouvait, en ce moment, occuper sa pensée.

Elle n'avait ni envie ni jalousie; à ses yeux, sa

supériorité était tellement incontestable, qu'il ne pouvait venir à l'esprit d'aucun homme de la comparer avec une pauvre fille sans fortune, dont la beauté ne pouvait être pour eux qu'une pâle fleur sans parfum.

Cependant Georgette, saisie par une insurmontable émotion, s'appuyait, pour la première fois, sur le bras d'un danseur qui lui était sympathique.

Elle sentait qu'il n'y avait en cet homme, qui ne ressemblait ni par ses allures, ni par son langage, ni même par le sentiment de protection qu'il faisait instinctivement peser sur elle, aucun rapport avec tous ceux qu'elle rencontrait ordinairement dans le monde.

Pourquoi Léopold s'intéressait-il autant à elle?

Il avait dans sa vie un peu aventureuse rencontré bien des femmes plus belles et plus éblouissantes, et jamais il ne s'était senti attiré comme vers ce regard bienveillant et doux, qui contrastait si étrangement avec l'air de supériorité hautaine de Mlle Herbelin.

Oh! la bonté! — Qui dira jamais son charme suprême au milieu d'un monde où chacun marche au but pour soi, repoussant et écartant les épines, qui retombent acérées et mordantes sur les membres du voisin! Qu'importe! On a écrasé des cœurs palpitants; mais on est au faite, et les victimes sont si loin!...

Georgette était bonne parce qu'elle n'eût pu

faire autrement, et il était impossible de l'approcher sans en sentir le prestige.

— Est-ce que vous avez toujours habité Paris, mademoiselle? demanda Léopold dans un moment où la danse leur laissait quelque répit.

— Il n'y a que quelques années que ma mère et moi, ruinées par la mort de mon père et par des espérances déçues, sommes venues demander au travail des ressources dont nous étions privées à la campagne.

— Au travail! reprit le jeune homme avec un mouvement étonné. — Mais, à quel labeur peut se livrer une jeune fille comme vous?

Georgette se prit à sourire.

— Je suis une très-habile repriseuse, dit-elle à demi-voix, et beaucoup de femmes, d'un très-grand monde, aiment parfois à conserver un vêtement qu'une déchirure mettrait sans moi hors d'usage. — Par l'entremise de quelques amies, et mesdames Herbelin ont bien voulu être du nombre, je me suis formée ainsi une petite clientèle, avec laquelle ma mère et moi nous pouvons vivre modestement et honorablement.

— Vous étiez sans doute habituée à une autre existence?

— Qu'importe? — Je n'y pense plus depuis longtemps, reprit la jolie enfant; et je vous assure, monsieur, que je n'ai jamais été si heureuse.

— Même avec les dédains des sots, qui ne doivent pas vous être épargnés? poursuivit Léopold.

La jeune fille le regarda avec étonnement.

— Je ne m'en suis jamais aperçue, dit-elle.

(A suivre.)

NELLY LIEUTIER.

FAVEUR SPÉCIALE
 ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.
 AU LIEU
 DE
8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANterne d'ARLEQUIN

Illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
 rue Jacob, 56, à PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
 JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{lle} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Le **Jeune Age Illustré**, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.

NOUVEAU PAPIER A CIGARETTES
PAPIER AMBRÉ

Plus d'adhérence aux lèvres ni de rupture, plus de nicotine ni d'acreté dans la bouche.

DANS TOUS LES BUREAUX DE TABAC

Vente en gros, 54, rue de Dunkerque, Paris.

Sur demande, envoi franco d'un cahier échantillon.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux,

des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

Partout, le Numéro : 25 centimes

LE MOINS CHER DES GRANDS JOURNAUX ILLUSTRÉS

LA **RÉPUBLIQUE ILLUSTRÉE**

16 pages dont 8 de gravures
 FORMAT DU *Monde Illustré* ET DE *L'Illustration*

ABONNEMENTS

Un an, 14 fr. — Six mois, 8 fr.
 Trois mois, 4 fr. 50

Primes gratuites splendides. — Pour un abonnement d'un an ce journal donne gratuitement au choix : le *Dictionnaire de Biographie générale*, de Zola ; le *Voyage au pays des milliardaires*, de Victor Tisserand ; la *Grande Izé*, d'Alexis Bouvier, etc., etc., volumes d'une valeur de six francs en librairie, ce qui met l'abonnement à huit francs, soit moins cher qu'un journal de huit pages, le *Journal Illustré*, par exemple.

Gravures de nos meilleurs artistes : Pan-nemaker, Baudé, Tilly, André, Hauger, etc. **Dessins de :** S. Urrubiotxa Vieyra, Scott, Chovin, Perruchot, etc.

Reproduction des chefs-d'œuvre de l'art moderne et des meilleurs tableaux du Salon. Chroniques et Nouvelles, signées : Aurélien Scholl, Charles Monselet, Catulle Mendès, Nadar, Eugène Chavette, E. Pourcelle, P. Delcourt, E. Duret, etc., etc.

Etudes scientifiques, Jeux, Sport, Beau-Arts

Pour recevoir franco un numéro d'essai, envoyer 25 centimes en timbres-poste à l'Administration, 10, boulevard des Italiens, Paris.

Partout, le Numéro : 25 centimes

PAUL GODET, propriétaire-gérant

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 FÉVRIER 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.	Différence	Dernier cours.	Clôture précé.	Différence	Dernier cours.	Clôture précé.	Différence	Dernier cours.	Clôture précé.	Différence
3 %	79 25	79 35	Est	795	700	Obligations.			Oblig. foncières 1879 3 %	430 50	430
3 % amortissable	79 90	80 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1595	1503 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	503	505 25	Est	354	356 75
4 1/2 %	109 50	109 50	Midi	1035	1035	— 1865, 4 %	512	512	Midi	354	356
5 %	114 55	114 85	Nord	1730	1765	— 1869, 3 %	394	392	Nord	365	367
Obligations du Trésor	500	500	Orléans	1205	1210	— 1871, 3 %	390	389	Orléans	360 50	361 50
Obligations du Trésor nouvelles	501 50	500	Ouest	775	775	— 1875, 4 %	512	514 75	Ouest	354 50	355 25
Bons de liq. départementaux	517	518	Compagnie parisienne du Gaz	1487 50	1490	— 1876, 4 %	512	517	Paris-Lyon-Méditerranée	344	361
Banque de France	5225	5225	Canal de Suez	2160	2185	— 1878, 4 %	512	517	Paris-Bourbonnais	259	258
Comptoir d'escompte	970	962 50	C. gén. Transatlantique	395	393	Dép. de la Seine, emprunt 1857	245	243	Canal de Suez	559	557
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1235	1245				Bons de liquid. Ville de Paris	522 50	520 50			
Crédit de France	40	27 50				Obligations communales 1879	435	433			
Crédit mobilier	320	320									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)				Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 14 décembre 1882)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Matin	Soir	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.				
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																
6	45	matin	(s'arrête à la Poissonnière)	Saumur. (départ)	5 50	9	10 35	1 2	3 15	5 5	7 45	Montreuil-Bellay. (départ)	6 54	9 50	12 22	2 10	4	5 56	10 51
8	56	matin	omnibus-mixte.	Chacé-Varrains	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 55	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 10	10 4	12 38	2 26	4 16	6 19	10 50
1	25	soir	—	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 5	9 19	10 53	1 33	3 33	5 23	8 3	Chacé-Varrains	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 33	10 50
3	32	—	express.	Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 18	9 34	11 8	1 50	3 48	5 39	8 18	Saumur. (arrivée)	7 30	10 21	12 58	2 46	4 36	6 46	11 21
5	15	—	omnibus.																
10	34	—	(s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR - NIORT				NIORT - SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY			
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Saumur. (départ)	5 50	5 5	Niort. (départ)	5 29	5 40	Montreuil. (départ)	7 4	2 1	8 29	Poitiers. (départ)	6	12 55	7 10		
8	21	—	omnibus.	Montreuil-Bellay	6 21	5 54	Parthenay	7 10	7 20	Loudun	8 9	2 50	9 30	Neuville	6 36	1 30	7 55		
9	37	—	express.	Thouars	7 5	7 16	Airvault	8 3	8 15	Arçay	8 34	3 14	9 50	Mirebeau	7 3	1 59	8 25		
12	48	—	soir, omnibus-mixte.	Airvault	8 6	8 17	Thouars	9 8	9 45	Mirebeau	9 26	4	10 49	Arçay	7 56	2 53	9 29		
4	44	—	—	Parthenay	9	9 11	Montreuil-Bellay	9 50	10 51	Neuville	9 55	4 25	11 17	Loudun	8 42	3 17	10 6		
10	24	—	express-poste.	Niort. (arrivée)	10 41	10 50	Saumur. (arrivée)	10 21	11 21	Poitiers. (arrivée)	10 31	4 56	11 51	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 31	3 56	10 48		

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
 A L'AMIABLE
 BEL ÉTABLISSEMENT

Propre au Commerce des Vins mousseux et en pièces.

Situé à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Comprenant vastes bâtiments, caves en roc et terrains clos donnant sur la rue, ledit terrain d'une superficie d'environ 10 ares.

Pour plus de renseignements, voir les placards.

S'adresser : soit à M. Arthur MORICRT, sur les Ponts, à Saumur ; soit à M^e MÉHOUS, notaire. (80)

A CÉDER DE SUITE
 Pour cause de décès
 TRÈS-BON

LOUAGE DE CHEVAUX ET VOITURES

Excellente clientèle.

S'adresser à M^e GABEAU, notaire à Baugé. (88)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON

Rue de Bordeaux, 15.

Comprenant : salon, salle à manger, six chambres à coucher, greniers, cuisine, servitudes.

Beau jardin bien arbruté.

S'adresser à M^{me} BOISSIER, qui l'occupe, ou à M. GODET, place du Marché-Noir.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

UNE MAISON

Meublée ou non meublée,

Avec JARDIN donnant sur la Loire ;

Le tout aux Rosiers.

S'adresser à M^{me} POULAIN, propriétaire aux Rosiers. (73)

ON DEMANDE UN MÉNAGE, le mari comme jardinier et la femme comme femme de chambre ou cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

SAUMUR, 7, place de la Bilange

TRÈS-PROCHAINEMENT
 GRANDS ARRIVAGES
 D'OBJETS D'ART

Rares et Curieux
 DE LA

CHINE & DU JAPON

L. CHOLETTE

Maison d'Achats à YOKOHAMA (Japon)

Concession Européenne, 197.

Exposition publique tous les jours.

A CÉDER un fonds de Boulangerie, bien achalandé.

S'adresser à M. GUITTON, Joseph, au Vaudelnay-Rillé. (74)

LA Réglisse Sanguinède GUÉRIT
 les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et facilite la Digestion.
 0^{fr}75 dans toutes Pharmacies.

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS si vous sucez quelques bonbons au Goudron du D^r GRAMONT.

Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la Toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des Capsules de goudron recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur ; ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon GRAMONT fond de suite et soulage immédiatement. Prix : la boîte 1 fr. 75 ; 1/2, 1 fr. Env. poste contre mandat ou timbre 30 cent. en sus. Dépôt à Saumur : pharmacie GABLIN, 27, rue d'Orléans, et princ. pharmaciens.

VINS DE BORDEAUX

M. E. VIANNE-LAZARE, Propriétaire-Négociant, 67, 69, 71, rue Lagrange, à Bordeaux, offre ses Vins en nature, payables à 60 jours, franco de port à la gare désignée par l'acheteur.
 Vin de table rouge... 1881... 130 fr. Médoc... 1878... 240 fr.
 Côtes de Bourg... 1879... 160 fr. St-Estèphe... 65 fr.
 Cognac et Rhum de 1 fr. 20 le litre à 4 francs, en fûts de toutes conteneances.
 Vins fins en fûts et en bouteilles. — Envoi de prix-courants sur demande.
 Si la marchandise ne convient pas, l'acheteur a le droit de la refuser.
 La Maison offre sa représentation à toute personne sérieuse et honorable pour les localités où elle n'est pas déjà représentée.

LA VELOUTINE
 EST UNE
 Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
 PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
 Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
 PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix
 SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
 Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.